Bordeaux, le 23 novembre 2020

**Noël de tous les dangers**

**pour l’économie ?**

**Gilets jaunes, mouvements sociaux, confinement, reconfinement… A cela viennent s’ajouter les débordements du week-end dernier, jour de réouverture et de reprise d’activité. La coupe est pleine pour les commerçants. La CCI Bordeaux Gironde a mis autour de la table en urgence représentants de l’Etat, de la Mairie et des associations de commerçants pour trouver des solutions afin d’éviter de nouveaux événements perturbateurs à la veille des fêtes de Noël. Leur survie est en jeu !** **Comme elle le fait au quotidien, la CCI Bordeaux Gironde va redoubler d’efforts pour activer les dispositifs spécifiques et accompagner tous les secteurs en souffrance.**

*« Oui, je suis en colère. Nous faisons tout pour accompagner au mieux les entreprises en difficulté notamment les commerces dans leur réouverture. Il y avait beaucoup d’espoir. Et des irresponsables viennent tout gâcher »* déclare Patrick SEGUIN Président de la CCI Bordeaux Gironde qui reprend *« Il faut rapidement trouver des solutions et que chacun prenne ses responsabilités ».*

**Porte-parole des commerçants**

A sa demande, une réunion a été organisée par la CCI avec les Présidents d’Associations de commerçants de Bordeaux en présence de la Préfète accompagnée de son Directeur de la Sécurité publique et du Maire de Bordeaux pour faire un point et évaluer les mesures à prendre. Une cinquantaine de commerçants était présent. Parmi les témoignages très « poignants », la plupart d’entre eux exprimait leur désarroi et leur colère face à la répétition de tels événements.

Tous condamnent ces débordements et sont d’accord pour faire en sorte qu’ils ne se reproduisent plus… ou qu’ils ne perturbent plus l’activité commerçante dans cette période cruciale. Plusieurs propositions ou suggestions ont ainsi été mises sur la table. Mais tous les participants sont favorables à une solution consistant à faire remonter des informations auprès des services de la préfecture en temps réel sur la présence « d’éléments perturbateurs » afin de pouvoir réagir plus rapidement.

**Renforcement du fil de communication avec les associations**

Et pour répondre à la demande, une réflexion est engagée dès aujourd’hui par la CCI Bordeaux Gironde pour ouvrir rapidement sur les réseaux sociaux un groupe « privé » sur questions de sécurité. Il pourrait être réservé dans un premier temps aux commerçants situés sur les différents itinéraires « déclarés » et ensuite être élargi à d’autres commerçants du centre-ville afin de faciliter cette remontée d’information. Un moyen d’échanger rapidement et d’avoir des actions coordonnées avec les services compétents.

En attendant, un groupe « privé » va être ouvert sur le réseau WatsApp réunissant uniquement les présidents d’association pour faciliter les échanges et la communication avec la CCI. Il en sera de même avec le groupe créé sur FaceBook lors du confinement « Covid 19 – Groupe de soutien entreprises et commerces en Gironde » (fort de 2 000 membres) qui va être transformé et sera ouvert à tous les commerçants. *« Nous serons attentifs aux mesures à mettre en œuvre. Mieux vaut-il être maître de son destin que l’inverse comme c’est le cas aujourd’hui »* conclut Patrick SEGUIN. Une nouvelle réunion de même type pourrait se dérouler la semaine prochaine si des débordements sont de nouveau constatés après les manifestations déjà annoncées.

**2 000 affiches ont été distribuées et plus de 1 000 téléchargées**

Autre initiative moins connectée mais tout aussi utile, à l’image de ce qui avait mis en place (3 000 « Kits redémarrage » distribués), la CCI Bordeaux Gironde a mis à la disposition des commerçants (via leurs associations ou par téléchargement depuis le site) une affiche indiquant le nombre de personnes qu’il est possible d’accueillir et les règles sanitaires à respecter.

**Pas maître de son destin**

Mais les débordements subis par les commerçants du centre-ville ne doivent occulter l’actualité économique et notamment la situation préoccupante des entreprises *« l'appui économique doit être renforcé pour les entreprises des secteurs*les plus durement touchés afin qu’elles ne soient pas les oubliées tant leur avenir reste flou malgré le cap donné par le Gouvernement » souligne Patrick SEGUIN Président de la CCI Bordeaux Gironde.

Si le Gouvernement a fixé le calendrier et le protocole sanitaire, la période qui arrive est déterminante pour l’avenir de nombre de secteurs qui restent encore à l’arrêt. Certes, des soutiens financiers existent mais encore faut-il les aider à se projeter dès à présent. Plusieurs réponses sont encore attendues pour qu’ils puissent passer le cap.

**Tenir coûte que coûte**

La CCI Bordeaux Gironde salue les nouvelles mesures annoncées par le Ministre de l’Économie, desFinances et de la Relance, mais une certitude *« elles ne suffiront pas pour de nombreux petits commerçants, bars**et restaurateurs »*. Certes on va dans le bon sens avec notamment la prise en compte d’une proposition faite par les professionnels du secteur CHR (Cafés Hôtels Restaurants) et appuyée par la CCI Bordeaux Gironde et les CCI Métropolitaines concernant la prise en charge de 20% du Chiffre d’Affaires *« mais encore faut-il que ces indemnisations soient versées dans les temps*». Le passé a démontré une certaine lenteur dans l’exécution des décisions.

Et, face à certaines situations difficiles, les entreprises en difficulté doivent se rapprocher du Tribunal de Commerce. *« Ce n’est jamais une décision facile à prendre, mais c’est souvent la meilleure pour éviter le pire »* explique Patrick SEGUIN. Un travail va d’ailleurs être mené avec les différents interlocuteurs pour voir comment accompagner au mieux l’ensemble de la filière dans la reprise même si c’est encore loin. Une filière CHR vitale pour notre économie et pour le quotidien de tout le monde.

**240 accompagnements renforcés**

Mais cette réflexion est aussi la même pour d’autres secteurs en souffrance comme les salles de sport, le tourisme ou l’évènementiel qui sont réduits à interpréter les déclarations. Des conditions alarmantes qui sont traitées au quotidien par la Cellule d’Appui aux entreprises avec entre 300 et 350 appels par jour. Soit plus de 7 500 contacts depuis son ouverture. A noter, une recrudescence du nombre d’appels de chefs d’entreprise « désespérés » qui sont réorientés par les conseillers dits « sentinelle » vers le Greffe du Tribunal de Commerce dans le cadre du programme Espace (APESA au niveau national / 0 805 65 50 50 - 7 jours sur 7 de 8h à 20h). Le Greffe du Tribunal de Commerce met ainsi en contact avec des psychologues spécialisés en gestion de risques psychologiques majeurs. Autres motifs d’appels en hausse et qui représentent 40% des sollicitations, ceux liés au report et exonération de charges, au fonds de solidarité et autres fonds et le Click and Collect.

**Soutien aux entreprises et artisans**

Sans possibilité de « vendre », difficile de subvenir aux besoins financiers quotidiens d’une entreprise… Pour mémoire, 74% des entreprises déclaraient des tensions réelles dans une enquête de la CCI Bordeaux Gironde lors du confinement. La préoccupation est toujours la même quelques mois après. Qu’elles émanent de l’Etat, de la Région ou de la Métropole, toutes les aides et initiatives sont bonnes à prendre.

Forte de l’expérience du confinement, Bordeaux Métropole a souhaité s’appuyer de nouveau sur la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et de l’Artisanat Interdépartementale-Délégation Gironde et la Chambre d’Agriculture pour mettre en place en urgence différents dispositifs de ce plan de soutien. *« Je salue la Métropole qui a mis en place des aides et qui fait confiance aux chambres consulaires pour leur expertise comme cela avait été le cas lors du confinement »* affiche Patrick SEGUIN.

**3 fonds de soutien d’urgence via** [**www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr**](http://www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr)

Sur un plan pratique, les demandes seront déposées sur une plateforme spécialement créée. L’instruction et la gestion des dossiers ont été confiées aux chambres consulaires. CCI et CMA ont été désignées dès le début comme porte d’entrée pour les entreprises. Un retour quotidien des dossiers acceptés sera fait à Bordeaux Métropole.

* **Fonds d’urgence à la trésorerie (10 millions d’euros)** des TPE de 0 à 9 salariéset des associations employeuses venant en subsidiarité avec le fonds de solidarité de l’Etat et de la région Nouvelle-Aquitaine

(Ouverture : 1er décembre – Date limite de dépôt des dossiers : 28 février 2021)

* **Fonds d’aide aux loyers (1,3 millions d’euros)** des entreprises et associations principalement dans les secteurs de la restauration, du tourisme, de l’évènementiel, du sport et de la culture et fermées administrativement

(Ouverture : 7 décembre – Date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2021)

* **Fonds d’aide d’urgence à la digitalisation (6,2 millions d’euros)** des commerces et artisans fermés administrativement dans le cadre du second confinement

(Ouverture : 14 décembre - Date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2021)

**Une Market Place** [**www.mavillemonshopping.fr**](http://www.mavillemonshopping.fr) **pour le commerce girondin**

Innover, produire, vendre grâce au numérique.Cette voie de la digitalisation, la CCI Bordeaux Gironde en a fait un axe prioritaire. L’urgence est ainsi donnée à la mise en œuvre de solutions permettant aux commerçants de poursuivre leur activité.

Avec [www.mavillemonshopping.fr](http://www.mavillemonshopping.fr), La CCI Bordeaux Gironde propose au commerçant d’y mettre en avant ses produits et surtout de les vendre. Un tarif préférentiel a été négocié avec la plateforme. Avantages : sans abonnement avec une offre de livraison et des frais de commission négociés. Un partenariat d’incitation a ainsi été noué avec Bordeaux Métropole pour les commerces métropolitains. Cette plateforme peut être une offre complémentaire aux autres initiatives, individuelles développées par les commerçants ou plus collectives. Et pour aller plus loin, la CCI Bordeaux Gironde travaille aujourd’hui avec les mairies ou CDC pour développer cette solution sur leurs territoires respectifs.

**1000 diagnostics pour accélérer la transformation des entreprises**

Dernier point de ce partenariat, 1 000 entreprises vont pouvoir bénéficier des mesures d’accompagnement à la transformation pour faire face à la crise économique et sanitaire. Ces diagnostics seront assurés par les organismes consulaires.

* 600 accompagnements permettant d’engager une démarche de digitalisation et d’adaptation aux nouvelles attentes du consommateur.
* 280 accompagnements à la transition écologique apportant une offre globale et adaptée afin de les sensibiliser aux problématiques environnementales et sociétales et les amenant à intégrer des actions simples dans 7 domaines : l’énergie, les déplacements, les emballages, les approvisionnements, les déchets, l’eau et la sécurité-accessibilité.
* 120 accompagnements à la stratégie commerciale pour engager une démarche de formalisation de stratégie commerciale et de valorisation de point de vente physique en lien avec les attentes du consommateur.

Ces 1 000 entreprises vont s’ajouter aux 560 déjà contactées par la CCI Bordeaux Gironde dans le cadre du Plan de relance « SOS numérique » piloté par le Gouvernement avec à la clé des solutions d’accompagnement personnalisées.

**Ouverture d’un réseau de 34 destinations**

Une note d’optimisme toutefois dans ce ciel un peu obscurci, la possibilité de voyager à partir du 15 décembre. L'Aéroport de Bordeaux propose un programme de vols sur cette période de fin d'année permettant de connecter, au mieux au vu du contexte, la Nouvelle-Aquitaine au territoire français et à l'Europe avec un réseau de 34 destinations (10 destinations vers la France, 20 européennes et 4 vers le Maroc et la Tunisie). La desserte des principales villes françaises a été renforcée afin de faciliter les retrouvailles.

Le centre de dépistage mis en place par l'Agence Régionale de Santé et le CHU de Bordeaux sera maintenu pour tous les passagers munis d'un justificatif de vol, afin de réaliser les tests PCR obligatoires pour se rendre dans certains pays. L'ensemble des vols sera opéré depuis le Hall A.